

intervention de la CFE-CGC

Un projet qui pose beaucoup d'inquiétude de la part des salariés ci-joint les questions qu'ils nous ont transmis : Nous attendons de la Direction des réponses mais pas forcément en séance. Nous allons vous envoyer ces questions.

- 1- Nous avons noté que les équipes de TOURS et NANTES ont des personnes positionnées en D (7 au total). Compte-tenu de la mutualisation de l'équipe avec les équipes DESI/DDC et DESI/DE3P en terme d'activité **Nous demandons un plan d'harmonisation des niveaux CCNT.**
- 2- **D'autre part, il est prévu une fin d'astreinte pour les équipes DEI donc nous demandons que soit négocié des primes de fin d'astreinte.**
- 3- Les équipes DEI de NANTES ou TOURS devront déménager dans de nouveaux locaux **donc nous demandons que soit mis en place un accompagnement financier pour ces mouvements géographiques. Rappel : Impact fort le personnel de Tours.**
- 4- **Dans ce qui est présenté, il n'est pas du tout abordé l'aspect charge de travail des Release Manager ou CPMEP.**
- 5- La charge de normalisation des 78 applications DEI pour les équipes de MEP à effectif constant et en plus du reste de l'activité reste à valider. De plus le décommissionnement constaté de 19 applis (200 au départ et 181 au bout d'un an) ne semble pas non plus pris en compte en terme de charge... Qu'en est-il ?
- 6- Le domaine OLAD sera découpé en 3 équipes avec chacune un manager. A priori, il y aurait recrutement de ces managers mais ce n'est pas clairement présenté. Pouvez-vous préciser ces recrutements ?
Chaque équipe d'OLAD sera constituée à partir de l'effectif existant plus l'équipe DEI de Tours. Comment seront affectées les personnes dans chaque équipe ? Quels sont les critères associés et les éventuels moyens de retour en cas de contestation ?
- 7- Combien de RM seront attachés à l'équipe DE3P ?
Certains experts MEP ont des profils RM potentiels **Ne peut-il pas y avoir possibilité d'évoluer sur une fonction RM dans le cadre de ce projet ?**
- 8- Que devient le manager de l'équipe DEI, domaine exploitation des portails ?